



Locataire/propriétaire à qui les reparations

Par **Pharmacie**, le **09/08/2013** à **14:02**

Bonjour,

Je voudrais savoir à qui revient la réparation de trois convecteurs hors d usage lors de l état des lieux sortant. Nous n avons pas eu d infos du locataire sur le non fonctionnement, ils étaient tous en état de fonctionnement lors de la prise du logement. Lors de l état des lieux avec l huissier l électricité était coupée au dire du locataire. Sauf que l huissier a ouvert le compteur et a constaté que le locataire avaient simplement coupe le disjoncteur ! Je suppose qu il ne voulait pas que nous constatons le problème.

Merci de votre aide